

**Atelier RESSOURCES, Patrimoine matière à projet**

Année	4	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	M81-AHP-A
Semestre	8	Heures TD	56	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	10	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Pagel-Prevoteau

Objectifs pédagogiques

École nationale supérieure d'architecture de Nancy

Domaine AHP - Cycle Master – février 2025- Juin 2025

Enseignante responsable de l'atelier : Elise PAGEL-PREVOTEAU

Enseignant responsable du séminaire : Pierre MAURER

RESSOURCES, patrimoine matières à projet

Réhabiliter, transformer et construire grâce à la reconnaissance du patrimoine architectural de Neuves-Maisons, anciennes cités ouvrières et "Petite Ville de Demain".

OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'ATELIER

Connaître, reconnaître, transformer et réinterpréter pour un patrimoine vivant. Construire selon une démarche responsable, c'est d'abord prendre connaissance du patrimoine bâti local avant d'engager le processus d'un projet en neuf ou en réhabilitation, pour une architecture située.

Dans la continuité de l'atelier de projet de master M1.1, cet atelier propose d'aborder la réhabilitation et la construction neuve dans une démarche architecturale engagée, responsable et sensible, en prenant notamment connaissance du patrimoine local. La problématique générale est la revitalisation des centres-bourgs et les moyens d'y remédier par le biais de la valorisation patrimoniale.

Lors du second semestre, nous nous attachons à étudier un ensemble patrimonial issu d'une activité (thermale, commerçante, industrielle) qui a marqué profondément le territoire. Cette année, le lieu de l'atelier est la ville de Neuves-Maisons, qui fête les 150 ans de sa mine et de son usine, et qui s'est récemment engagée dans la stratégie nationale des "Petites Villes de Demain". Neuves-Maisons se caractérise son noyau rural ancien et par ses cités minières construites lors de l'essor industriel de la sidérurgie au début du XXe siècle. Récent, peu reconnu, souffrant de stigmatisation, le patrimoine industriel est un patrimoine fragile, protéiforme et dont la sauvegarde traite avec des problématiques sociales et de mémoire collective fortes.

L'atelier aura pour but de révéler cet ensemble patrimonial, d'en comprendre la nature et d'exprimer leur potentiel en termes d'évolution et d'adaptation face aux enjeux actuels. Pour cela, nous irons à la rencontre des usagers et des acteurs prenant part à rendre ce patrimoine vivant : habitants, association des anciens mineurs et ouvriers, collectivités, architecte des bâtiments de France.

La culture constructive est abordée à travers l'analyse du bâti et la conception des projets de réhabilitation et de création à travers le thème des matériaux et de leurs mises en œuvre. Nous nous questionnerons sur les ressources passées et actuelles, de l'héritage de constructions industrialisées aux fondamentaux séculaires. Nous aborderons le thème du réemploi des matériaux existants et l'emploi de matériaux bio et géo sourcés (bois, terre, pierre, chanvre...) à travers l'analyse et projet. Des séances thématiques auront lieu sur les matériaux, leur restauration et en construction neuve. Cette année, au vu du sujet, nous aborderons entre autres la restauration du béton.

L'atelier propose de :

- Se placer dans le cas concret d'une expertise patrimoniale sur un site avec ses problématiques contemporaines
- Former les étudiant-e-s à une méthode d'intervention sur le bâti ancien : recherches documentaires, relevé in situ, diagnostic architectural, consolidations d'urgence, définition des enjeux et programmation et intervention architecturale
- Reconnaître le bâti ancien (typologie, matériaux et modes de construction) et réactiver les connaissances acquises en licence lors des cours d'histoire de l'architecture.
- Développer sa capacité à projeter l'architecture en lien avec des enquêtes de terrains, des hypothèses intellectuelles, des postures éthiques et des positions architecturales personnelles. Et envisager donc en ce sens le projet architectural comme une démonstration argumentée.
- Evaluer les atouts et les possibilités de mutations du bâti en résonance avec un contexte environnemental, social et spatial donné.

- Permettre aux étudiant.e.s de faire des allers-retours entre les matériaux, les détails, sa mise en œuvre, le tout avec une logique de filière (création, valorisation, émergence)
- Permettre aux étudiant.e.s d'aborder des notions de rénovations / réhabilitation avec des matériaux naturelles. Introduction des matériaux naturelles bio sources en isolants et contrôle de l'ambiance
- Réactiver les connaissances de construction acquises en Licence. Travail du détail renforcé
- Permettre aux étudiant.e.s de chercher les filières locales (pierre) mais également comment à travers la ressource, une nouvelle logique de filière peut émerger (terre, bois feuillus).
- Proposer des programmes adaptés et des mises en œuvre architecturales capables de renouer avec les savoir-faire et les matériaux locaux.
- Définir des choix d'intervention de mise en valeur patrimoniale et de création architecturale.
- Maîtriser la présentation orale d'un projet devant un jury et devant les acteurs d'une collectivité.

Contenu

A la suite de l'atelier de M1.1, l'atelier Ressources propose de continuer l'acquisition des outils d'intervention sur un édifice existant suivant une méthodologie rigoureuse et complète :

1 / Analyse documentaire

2 / Relevés et diagnostic urbain, architectural, sanitaire

3 / Formulation d'un parti architectural argumenté et conception du projet architectural.

4 / Le parti retenu aboutit à un projet illustré par une esquisse, qui propose une intervention réfléchie et pérenne sur l'existant.

Une première phase d'analyse par groupe permet d'une part d'apporter un ensemble de notions conceptuelles capable de nourrir les discussions, et d'autre part de construire ensemble une vision problématisée du territoire.

Concrètement, quatre thématiques de recherche sont proposées en guise d'entrée vers un approfondissement collectif de la connaissance du territoire à toutes ses échelles :

1. Les matières et les ressources locales ;
2. Le patrimoine et ses symboliques ;
3. Morphologies et spatialités architecturales et urbaines ;
4. Programmation, acteurs et économies contemporaines. Cette phase se conclut par une journée d'étude avec invités, durant laquelle les étudiants et étudiantes présentent et soumettent leurs analyses.

Une deuxième phase de développement de propositions concrètes permet de soumettre les points de vue et hypothèses au processus appliqué et intransigeant du projet architectural et urbain. Durant cette phase, un retour sur site avec la pratique du relevé architectural in situ permet d'entrer dans une analyse plus fine de l'édifice destiné à recevoir le projet : reconnaître les caractéristiques de l'état existant, sa composition propre, mais aussi ses principes constructifs et sa matérialité.

Cette phase se conclut par un rendu de projet individuel envisagé comme démonstration sur hypothèse, ou, autrement dit, comme processus argumenté pleinement basé sur l'enquête préalablement menée. En cela, c'est une forme de recherche appliquée, mise en test par le biais d'un projet expérimental.

En synthèse, la phase diagnostic est donc réalisée en groupe avant que chaque étudiant.e développe un travail personnel de conception architecturale. Le travail de maquette et d'axonométrie comme outil de conception et de représentation permet de vérifier et corriger l'intervention dans les trois dimensions. Et l'analyse critique des références permet de mettre en question sa propre démarche et ses choix d'intervention, sans pour autant faire un simple copie-collé.

En lien avec le séminaire « Patrimoine, création et durabilité » proposé par Pierre Maurer, l'atelier de projet propose lui aussi des interventions qui ponctuent le semestre, et consolident les connaissances :

- Sur la connaissance du bâti ancien (implantation dans l'îlot et la parcelle, typologie de distribution, dispositions constructives, datation des façades), les méthodes de relevé, d'analyse des pathologies, de consolidation et d'intervention sur le bâti ancien.
- Sur les notions abordées en cours (matière, construction, filière, symbolique, monument, notion de patrimoine, etc.)
- Sur les techniques de projection, de recherche et d'argumentation.

Enfin, l'atelier aussi une expérience de terrain :

- Synthèse du diagnostic des relevés et observations in situ en Atelier de Projet. • De nombreuses séances sont consacrées à l'élaboration du projet. • Un atelier in situ de relevé du bâti
- Compréhension des dispositifs constructifs anciens

- Observations et relevé des pathologies

- Rencontres avec les élus de la ville, la DRAC, les personnes ressources, architecte des bâtiments de France, service de l'inventaire, archives...

Mode d'évaluation

Présence aux séances de présentation d'avancement, participation active aux séances.

Un jury intermédiaire permet d'évaluer la progression et l'évolution du travail de l'étudiant.

Le rendu final s'effectuera sous forme de panneaux de présentation du projet, de maquettes d'études et de rendu. Projet non validé à partir de 3 absences non excusées.

Acquis d'apprentissage :

- Identifier les enjeux d'un contexte d'intervention et de sa situation construite en s'appuyant sur différents moyens : analyse (spatiale, historique, ressources), enquête de terrain, relevé, apport de la recherche, projets références.

- Formuler une problématique en lien avec les objectifs à atteindre

- Savoir identifier, comprendre les dispositifs constructifs existants et projetés. Concevoir un projet architectural pertinent dans ses différentes échelles et sa portée tant culturelle que technique

- Elaborer une démarche de projet cohérente vis-à-vis de la problématique énoncée.

- Savoir identifier les spécificités historique typologiques, constructifs d'un édifice existant, ses problématiques patrimoniales, architecturales et urbaines, pour engager un projet de réhabilitation.

- Communiquer les résultats de cette recherche par le projet à travers des documents et un discours adapté (restitution, exposition, publication...)

Travaux requis

Modalités Pour chaque correction hebdomadaire, il est demandé aux étudiants de préparer une synthèse des travaux comprenant des plans, des croquis, des esquisses et des maquettes.

Le carnet de croquis et la maquette de travail accompagne cette synthèse et suit le travail de l'étudiant pendant tout le semestre.

L'atelier est accompagné du séminaire de Pierre Maurer qui permet de vous soutenir dans votre démarche, en vous fournissant les éléments théoriques et les références nécessaires à votre réflexion.

Travaux demandés au cours du semestre :

- Analyse du contexte, topographie du réseau viaire et parcellaire.

- Étude du bâti et du non bâti, étude typologique et morphologique.

- Relevé et diagnostic, analyse de l'état sanitaire du bâti (structures, façades, éléments de décor...).

- Synthèse des potentialités et contraintes de l'édifice existant.

- Formulation d'hypothèse quant aux modes constructifs et aux matériaux.

- Analyse du programme, des exigences fonctionnelles et techniques

- Organigramme des usages

- Mise en forme spatiale du programme, esquisse sous la forme de croquis et maquette

- Avant-projet : plans, élévations et coupes à l'échelle 1/100e. Croquis, perspectives, maquettes.

- Développement du projet : axonométrie constructive, plans, élévations et coupes à l'échelle 1/100e, détails architecturaux et constructifs au 1/50e, voire au 1/20e, perspectives, rédaction d'un descriptif architectural et technique

Rendu final sous forme de carnet A3, panneau A1 et maquettes d'étude.



